

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article24>

ATTF

- Partenaires - Groupements de fonctionnaires territoriaux -



Association des Techniciens
Territoriaux de France

Publication date: mercredi 24 septembre 2008

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous

droits réservés

L'ATTF est une association à but non lucratif. Comme toute association, elle est gérée par un Conseil d'administration, composé d'administrateurs et d'un président élus par une assemblée générale composée de ses membres adhérents.

Elle regroupe une partie des techniciens territoriaux travaillant dans une administration telle que :

- les villes et communes de France
- les communautés urbaines
- les communautés d'agglomération
- les communautés de communes
- les syndicats intercommunaux
- les conseils généraux (départements)
- les conseils régionaux (régions)
- les établissements publics : HLM, CCAS, SDIS etc.

Toutes ces administrations sont appelées collectivités territoriales par opposition aux organismes d'Etat (Ministère, Délégations régionales, Préfectures, etc.). Les fonctionnaires travaillant pour l'Etat jouissent d'un statut différent.

De part leurs fonctions variées, les techniciens territoriaux voient leurs compétences agir dans plusieurs domaines :

- Architecture - Bâtiments et patrimoine publics.
- Assainissement.
- Circulation.
- CCAS.
- Eau potable.
- Eclairage public.
- Energies.
- Energie chauffante.

- Equipements sportifs.
- Espaces verts.
- Etablissements scolaires.
- HLM.
- Informatique.
- Permis de construire.
- Restauration scolaire.
- Salubrité publique.
- Services de secours incendie.
- Transports.
- Urbanisme - Topographie.
- Voirie.

et bien d'autres.

C'est pourquoi, de part leurs fonctions et leurs affectations, les techniciens territoriaux se sont regroupés au sein d'une association nationale.

www.attf.asso.fr